

ment n'est pas, à mon sens, exempt de tout blâme relativement à ce retard. Je pense qu'il n'a pas déployé l'énergie qu'il aurait dû déployer ; mais comme il s'est borné à suivre la politique adoptée par l'ancien gouvernement relativement à ce câble, il a fait, je crois, tout ce qu'il a pu faire, d'autant plus que le projet a été violemment combattu par la Eastern Extension Company, qui exerce une grande influence en Angleterre. Je vois que le directeur général des Postes doit présenter un bill pour changer la loi postale dans le but de prélever de l'argent qui devra être affecté au paiement des frais supplémentaires nécessités pour la pose du câble en question. L'honorable ministre hoche la tête, en signe d'assentiment, je suppose. Je regrette que l'entreprise soit entre les mains des personnes auxquelles elle a été adjugée. Je crois qu'il eût valu mieux dans l'intérêt des promoteurs de l'entreprise comme dans l'intérêt de l'empire, que la pose de ce câble eût été confiée à des entrepreneurs indépendants—il y en a trois ou quatre en Angleterre qui auraient pu le poser—plutôt qu'à une compagnie qui a des intérêts dans l'Eastern Extension Company, qui, elle, a combattu l'entreprise et a empêché la construction de cette ligne durant quinze ou vingt ans. Dans tous les cas, si la compagnie a signé le contrat, j'ai lieu de croire que la commission qui sera nommée par le gouvernement impérial et les gouvernement canadien et australien auront assez de force morale pour obliger les entrepreneurs à exécuter les clauses de leur contrat. Je ne suis pas assez socialiste pour approuver toutes les théories qui ont été énoncées relativement au droit que le gouvernement peut avoir de posséder des chemins de fer, des télégraphes et autres commodités de ce genre, mais je dois faire une exception pour le câble dont il s'agit. La raison pour laquelle il devrait être la propriété du gouvernement c'est qu'il pourrait être d'une grande utilité à la Grande-Bretagne dans le cas où celle-ci aurait des difficultés avec d'autres nations. Le gouvernement devrait en être le seul propriétaire afin d'empêcher, autant que possible, que les dépêches ne soient données à d'autres personnes que celles auxquelles elles sont destinées. Si le gouvernement impérial eût été, l'année dernière, propriétaire du câble sous-marin qui relie l'Europe à l'Afrique du Sud, j'ose prétendre qu'il au-

Hon. sir MACKENZIE BOWELL.

rait économisé assez d'argent pour payer les frais de la pose d'un nouveau câble. Les gouvernements ont accepté ce principe, qui, je crois, est un principe juste pour les raisons que j'ai énoncées, et j'espère que ce principe triomphera.

Je suis heureux de savoir que Son Excellence le Gouverneur général s'est rendu au Nord-Ouest. Ce n'est pas la première fois que Son Excellence se rend là. Il est allé au Nord-Ouest avec le général Middleton, lors de l'insurrection qui éclata dans cette région, et il fit son devoir comme le fait un vrai soldat. Son voyage au Yukon doit avoir été avantageux, non seulement à lui-même, mais encore au gouvernement. Quoi qu'il en soit, rien dans l'adresse n'indique que la population de ce territoire désapprouve la manière dont elle est administrée, ni qu'elle ait demandé à Son Excellence, lors de son passage à Dawson, le redressement de ses griefs. Probablement que nous allons savoir, avant la prorogation du parlement, ce qui a été fait pour redresser les griefs et faire disparaître les sujets de mécontentement dont le gouverneur a constaté l'existence dans cette partie du pays et qui sont formulés dans les adresses qui lui ont été présentées. Nous ne pouvons cependant guère nous attendre à ce que cette question ait été étudiée, et peut-être serait-ce trop exiger que de demander si elle l'a été. Selon toute probabilité, nous découvrirons cela avant la fin de la session. Quoi qu'il en soit, il est agréable de savoir que la richesse de cette région grandit de jour en jour, et plus ses travailleurs découvriront de nouveaux procédés pour extraire les richesses du sol, plus ils réussiront dans leur industrie, et plus les anciennes provinces en bénéficieront.

Je dirai bien peu au sujet de l'exposition de Paris. Plusieurs d'entre nous seront mieux préparés pour en parler quand le rapport de l'auditeur général aura été mis devant la Chambre. Il s'agira alors de savoir si les dépenses qui ont été faites en rapport avec cette exposition seront compensées par les profits que nous devons en retirer. Quant à la route fluviale du Saint-Laurent, je ne puis qu'inférer d'après ce que l'adresse en dit, que le gouvernement a l'intention d'aider au développement du trafic par cette route en subventionnant des lignes de steamers, en ajoutant aux entrepôts frigorifiques des facilités au moyen desquelles